

Guilde canadienne des médias
Conseil exécutif de la Sous-section CBC/Radio-Canada
Rencontre en personne
Residence Inn Marriott, Toronto
12-13 février 2011
Procès-verbal – approuvé le 8 mars 2011

1. Appel à l'ordre/appel nominal – 9 h 30

Marc-Philippe Laurin (président), Carrie Bradshaw, Dian Duthie, Harry Mesh, Dominique Delisle, Robert Ballantyne, Michael Tymchuk, Allan Gofenko, Tony Germin, Andreas Wesley, Azanola Linton, Barbara Saxberg (Skype), Terry Ledrew (Skype), Gaynette Spafford (secrétaire)

Absences motivées : Bradley Pottle, Chantal Payant

Agents administratifs : Dan Oldfield (samedi, de 10 h à 17 h 30), Glenn Gray (samedi, de midi à 16 h), Keith Maskell (samedi, de 9 h 30 à 11 h), Karen Wirsig (samedi, de 14 h à 18 h 15) Bruce May (dimanche, de 9 h à 11 h)

Invité : Jonathan Spence (samedi, de 13 h à 16 h)

2. Assermentation

Assermentation de T. Germin et A. Wesley

3. Accueil et présentations

M.-P. Laurin demande à tout le monde de se familiariser avec les règlements ainsi qu'avec les descriptions de tâches figurant dans le Guide des politiques de la Sous-section.

M.-P. Laurin indique que des invités et des agents administratifs viendront présenter des rapports tout au long de la journée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Ajouter la présentation du président du Comité de l'équité

PROPOSITION : Adoption de l'ordre du jour modifié

Proposition de C. Bradshaw / D. Delisle

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures

Aucune correction

PROPOSITION : Adoption de l'ordre du jour de la conférence téléphonique du 12 janvier 2011

Proposition de H. Mesh / A. Gofenko

Adoptée, 2 abstentions (T. Germin et A. Wesley, qui n'ont pas assisté à la conférence téléphonique du 12 janvier)

6. Mot du président

M.-P. Laurin passe en revue le Code de conduite, les Conflits d'intérêts et un document de discussion sur les rôles respectifs et les relations entre les dirigeants élus de la Guilde et les employés de la Guilde. Il parle du rôle du Conseil exécutif de la Sous-section et rappelle aux membres dudit Conseil que les dirigeants et les agents administratifs ont pour mission d'œuvrer de concert pour régler les problèmes. Les représentants de la Guilde sont chargés d'apporter leur soutien aux membres et aux représentants élus et de contribuer à renforcer la convention collective.

ACTION : Une discussion sur les rôles et responsabilités à tous les échelons de la GCM sera organisée à une date ultérieure.

7. Précis de procédure *Robert's Rules of Order* (Keith Maskell) – Mode de fonctionnement du Conseil exécutif de la Sous-section

Une copie de la version révisée du précis de procédure *Robert's Rules of Order* est remise à tous les membres du Conseil. M.-P. Laurin explique que le Conseil appliquera le précis de procédure et que tout le monde apportera sa contribution, selon le modèle consensuel.

H. Mesh déclare qu'en suivant le modèle consensuel, on enfreint les règlements. K. Maskell affirme que rien n'empêche un organisme de suspendre les règles du précis de procédure pour discuter; toutefois, s'il s'agit d'un point important, il est préférable de procéder à un vote pour que la décision soit claire et reflétée dans le procès-verbal. K. Maskell déclare que le précis de procédure est un guide et qu'il convient d'appliquer de manière constante le processus choisi afin d'éviter toute confusion et de favoriser une compréhension commune du mode de fonctionnement du Conseil.

M.-P. Laurin déclare que, par le passé, le président participait aux débats, mais ne votait que pour départager les voix « pour » et les voix « contre » ou, au contraire, provoquer un partage égal des voix. Il explique également que le conseil d'administration peut discuter « à huis clos » (rien n'est alors consigné), mais qu'il doit reprendre la séance régulière pour mettre une question aux voix.

M.-P. Laurin rappelle que le précis de procédure ne doit pas être utilisé à des fins politicardes, mais qu'on doit le considérer comme un outil efficace, de même que les Statuts et règlements de la GCM et les politiques.

8. Suivi de la réunion précédente

- a. **ACTION :** À la prochaine réunion du Comité national de santé et de sécurité, R. Knutson demandera les résultats de tous les tests environnementaux (qualité de l'air, etc.) qui ont été effectués dans les bâtiments de Vancouver.
 - i. **13 juin 2010 :** R. Knutson indique que le Comité national de santé et sécurité s'est réuni au début de la journée. Il s'enquerra de ce qui a été discuté et fera rapport au Conseil exécutif de la Sous-section.
 - ii. **13 septembre 2010 :** R. Knutson est absent.
 - iii. **29 octobre 2010 :** R. Knutson démissionne. M.-P. Laurin assurera le suivi avec G. Durocher et R. Knutson.
 - iv. **15 décembre 2010 :** A. Forest et l'agent administratif Rick Warren se procureront des copies des tests environnementaux et feront rapport au Conseil exécutif de la Sous-section.
 - v. **12 janvier 2011 :** Rien à signaler
 - vi. **12 février 2011 :** Le dossier a été transféré au directeur de la C.-B. pour qu'il effectue un suivi.

CLOSE

- b. **ACTION : Ressources à la radio** – M.-P. Laurin, H. Mesh et C. Smyth discuteront des problèmes des ressources à la radio et adresseront aux présidents locaux une note à ce propos.
- i. **29 octobre 2010** : Pas encore fait. H. Mesh s'est entretenu avec des personnes de sa région et C. Smyth a commencé à recueillir des renseignements dans la sienne. Plusieurs membres indiquent qu'ils ont les mêmes problèmes dans leur région. M.-P. Laurin s'engage à tenir une conférence téléphonique au cours de la semaine du 8 novembre. C. Payant demande à y participer.
 - ii. **15 décembre 2010** : Pas encore fait. Pour plus d'efficacité, M.-P. Laurin suggère de le faire à l'échelle régionale et s'engage à faire bouger les choses dès le début de 2011. C. Payant et H. Mesh demandent de continuer à siéger au comité. C. Smyth démissionne et dit qu'elle trouvera quelqu'un pour la remplacer.
 - iii. **12 janvier 2011** : Rob Barlow remplacera C. Smyth. C. Payant, H. Mesh et M.-P. Laurin sont en train d'organiser une conférence téléphonique. Prochaine étape : conférences téléphoniques régionales.
 - iv. **12 février 2011** : R. Barlow, C. Payant, H. Mesh et G. Spafford sont en train d'élaborer un ensemble de questions qui sera adressé aux présidents des unités locales. Une série de conférences téléphoniques suivra, pour recueillir les informations.

DIFFÉRÉE

- c. **ACTION : Charge de travail** - M.-P. Laurin assurera le suivi avec C. Payant, A. Forest et L. Lareau sur la création d'un Comité d'examen de la charge de travail.
- i. **15 décembre 2010** : M.-P. Laurin lancera le comité la première semaine de janvier 2011. C. Payant félicite le Comité d'examen de la charge de travail de l'unité locale d'Ottawa de son excellent travail. Elle s'engage à envoyer un rapport écrit au Conseil exécutif de la Sous-section.
 - ii. **12 janvier 2011** : Envoi d'un courriel à 28 personnes souhaitant participer à un groupe de travail sur l'examen de la charge de travail. Nous attendons les réponses.
 - iii. **12 février 2011** : Environ la moitié des personnes de la liste ont répondu à M.-P. Laurin. Celui-ci informe le Conseil exécutif de la Sous-section que le Comité mixte national a établi un sous-comité pour créer sur le portail des employés (IO) une page consacrée aux questions liées à la charge de travail et comportant des lignes directrices sur la façon d'agir face à ces questions. Glenn Gray et Carrie Bradshaw seront les représentants du Comité mixte national de la GCM au sous-comité. M.-P. Laurin leur remettra le dossier qu'il a constitué pour qu'ils assurent le suivi.

CLOSE

- d. **ACTION : Télévision numérique** - La coordonnatrice des communications de la Guilde, Karen Wirsig, enverra aux membres du Conseil exécutif de la Sous-section des liens pour qu'ils puissent consulter sur Internet des articles traitant de la question de la transition à la télévision numérique à CBC/Radio-Canada et de la situation dans d'autres pays à cet égard.
- i. **15 décembre 2010** : M.-P. Laurin transmettra les liens au Conseil exécutif de la Sous-section dès que K. Wirsig les lui aura envoyés.

- ii. 12 janvier 2011 M.-P. Laurin assurera le suivi auprès de K. Wirsig.
- iv. 12 février 2011 : Des trousseaux contenant les liens sont distribués.

CLOSE

- e. **ACTION : SRC- suivi du Comité mixte national** : M.-P. Laurin fait savoir qu'une réunion sera organisée au début du mois de janvier pour préciser la nature des relations entre la direction et la Guilde. Il organisera une conférence téléphonique avec le directeur sortant et le nouveau directeur SRC de la région pour discuter des problèmes.

- i. 12 janvier 2011 : Rien à signaler

- ii. 12 février 2011 : Discussion à huis clos – le Comité mixte national fera un rapport.

CLOSE

- f. **ACTION : Les vidéojournalistes du nord du Nouveau-Brunswick** : H. Mesh précise que la question a été soulevée au congrès de mai. Il existe d'importants problèmes relatifs à la charge de travail. M.-P. Laurin trouvera la liste de ceux qui ont formé un caucus au congrès.

- i. 12 janvier 2011 : M.-P. Laurin prendra contact avec R. Knutson, et H. Mesh avec Serge Bouchard pour se procurer une liste des vidéojournalistes.

- ii. 12 février 2011 : H. Mesh dispose d'une liste de noms. Il faudra qu'il téléphone à M.-P. Laurin pour décider de la manière de procéder.

DIFFÉRÉE

- g. **ACTION : Matériel du Conseil exécutif de la Sous-section** : Conformément à la politique, quatre membres du Conseil exécutif de la Sous-section disposent d'un téléphone cellulaire et d'un ordinateur portable. La plupart du matériel a été rendu par les membres sortants. Elaine Janes a demandé à garder son ordinateur portable tant qu'elle poursuivra son action auprès du comité national des griefs/arbitrage des temporaires.

- i. 12 janvier 2011 : M.-P. Laurin vérifiera si A. Wesley a besoin d'un ordinateur portable et d'un téléphone cellulaire.

- ii. 12 février 2011 : Tout le matériel a été restitué. A. Wesley et C. Bradshaw s'adresseront au bureau pour que le Blackberry soit activé. A. Wesley s'enquerra auprès de Sonya Sharma-Scott de la licence d'utilisation du logiciel.

CLOSE

Il a été demandé à l'ancien trésorier du Conseil exécutif de la Sous-section (J. Spence) de fournir une liste des actifs à A. Wesley et G. Spafford.

DIFFÉRÉE

9. Affaires courantes

C. Bradshaw demande une imprimante dotée d'un scanner et d'une photocopieuse. Ce point est renvoyé au Comité de gestion de la Sous-section pour qu'il soit traité conformément à la politique sur les affaires financières.

DIFFÉRÉE

10. Comités – Reconstitution

i. Reconstitution des comités

Discussion sur la nécessité de reconstituer les comités, conformément à la politique du nouveau Conseil exécutif de la Sous-section. Il faudra rédiger un appel à candidatures et les critères afférents.

PROPOSITION : Créer un sous-comité pour rédiger les critères et préparer une annonce à soumettre à l’approbation du Conseil exécutif de la Sous-section.

Proposition de G. Spafford / C. Bradshaw

Adoptée à l’unanimité

Membres du comité : A. Gofenko, G. Spafford, T. LeDrew, C. Bradshaw, H. Mesh et D. Oldfield, agent administratif

ii. Comité de gestion de la Sous-section – S’occupe des dépenses inférieures à 5 000 dollars. Les discussions et procès-verbaux sont soumis au Conseil exécutif de la Sous-section. A. Gofenko et D. Delisle posent leur candidature et obtiennent un nombre égal de voix.

PROPOSITION : Que les deux noms soient ajoutés au Comité de gestion du Conseil exécutif de la Sous-section.

Proposition de C. Bradshaw / H. Mesh

Adoptée

iii. Comité mixte national de GRPP – H. Mesh demande que le comité actuel (formé de lui-même, B. Saxberg et M. Tymchuk ainsi que de l’agent administratif Rick Warren) soit maintenu jusqu’à ce que le projet pilote et la mise en œuvre soient terminés. Plusieurs membres demandent si le comité a besoin d’aide. H. Mesh répond qu’à l’heure actuelle ce n’est pas envisageable, en raison de la somme de travail déjà accomplie par le comité. B. Saxberg précise que la convention collective prévoit trois membres pour chaque partie, de sorte que CBC/Radio-Canada n’en prend que trois à sa charge; en cas d’ajout de membres, cela coûterait très cher au Conseil exécutif de la Sous-section. Le Comité rappelle que les comités locaux du Comité mixte national de GRPP seront très importants une fois que ce dernier aura été lancé.

PROPOSITION : Que le comité mixte national actuel de GRPP soit maintenu pendant un an (soit jusqu’au 12 février 2012) pour être en mesure de continuer jusqu’à l’étape de mise en œuvre.

Proposition de H. Mesh / A. Gofenko

Adoptée à l’unanimité

iv. Comité mixte national sur l’équité salariale – R. Ballantyne demande que M. D’Souza continue à assurer la présidence du comité jusqu’au 30 avril 2011.

Le Conseil exécutif de la Sous-section décide par consensus que le comité sera maintenu tel quel jusque-là.

v. Comité mixte national – M.-P. Laurin étant membre de droit de tous les comités, il propose de siéger à ce titre au Comité mixte national, ce qui libérerait un siège et permettrait aux autres membres du Conseil exécutif de la Sous-section de participer par roulement aux rencontres. M.-P. Laurin suggère que, pour le moment, le Comité, outre lui-même, devrait se composer de C. Bradshaw, B. Saxberg et d’un siège de roulement de la GCM ainsi que de l’agent administratif D. Oldfield. Il déclare que B. Saxberg travaille sur certaines choses pour le Comité. Plusieurs membres disent qu’ils aimeraient que le Comité compte une représentation régionale. T. Germin pense que le président de l’unité locale de Toronto devrait siéger au Comité. M.-P. Laurin fait remarquer que, comme il y a beaucoup de travail à faire, le Comité mixte national a discuté de la possibilité de

créer des sous-comités pour qu'ils exécutent certains travaux et fassent rapport au Comité mixte national. Il ajoute que, comme le Comité mixte national s'occupe des intérêts de tous les membres, une représentation séparée ne s'impose pas. G. Spafford suggère que le comité actuel soit maintenu jusqu'à ce que le sous-comité du Comité des politiques se soit réuni. La décision sur la manière de reconstituer le Comité est reportée jusqu'à ce que le sous-comité du Comité des politiques ait fait rapport au Conseil exécutif de la Sous-section.

DIFFÉRÉE

11. Glenn Gray – Dossier de l'Association des professionnels et superviseurs (APS)

La GCM revendique autour de 200 emplois relevant de contrats APS. Ce dossier est en cours de médiation au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI). La Guilde analysera les emplois revendiqués d'ici la fin de mai et présentera au printemps un rapport au CCRI pour que celui-ci prenne une décision.

12. Projet sur les relations syndicat-direction

M.-P. Laurin indique que les relations au sommet sont bonnes et que les deux parties œuvrent pour qu'il en soit de même aux autres échelons. Au début de 2010, le Comité mixte national a décidé d'élaborer un projet de formation. Le rôle du Comité mixte national est de s'assurer que la GCM maintienne de bonnes relations avec la direction. M.-P. Laurin fait savoir que la direction a demandé que B. Saxberg rédige le projet de formation. Au Comité mixte national, personne ne s'y est opposé.

Le Conseil exécutif de la Sous-section n'a pas approuvé une demande de subvention déposée auprès du CEN. M.-P. Laurin déclare qu'il n'y a eu aucun coût jusqu'à présent pour la Guilde.

Les conflits d'intérêts suscitent quelques préoccupations. M.-P. Laurin affirme au Conseil exécutif de la Sous-section que lui-même et Glenn Gray supervisent la mission de B. Saxberg.

D. Oldfield déclare qu'à CBC/Radio-Canada, on est passés de relations inexistantes avec la direction à la tenue de réunions régulières, au règlement des problèmes et à des mesures proactives. T. Germin demande que le processus soit porté à la connaissance du Conseil exécutif de la Sous-section au fur et à mesure de son avancement.

Différé jusqu'à dimanche

13. Rapport de Karen Wirsig

CBC/Radio-Canada, qui a 662 émetteurs de télévision, n'en convertira que 27 au système numérique. À partir du 1^{er} septembre 2011, de nombreuses localités n'auront plus de signal analogique, et d'autres le perdront d'ici 2013. La Guilde estime que plus d'un million de téléspectateurs cesseront de bénéficier de services de télévision en direct d'ici 2013.

Ajournement de la réunion à 18 h 15

La réunion reprend le dimanche à 9 h

14. Sondage auprès des employés de CBC/Radio-Canada

Sondage de Hubert Lacroix sur le réaménagement des services d'information –

M.-P. Laurin et D. Oldfield rencontreront la direction le mardi 15 février 2011 pour discuter des résultats et établir un plan d'action.

ACTION : M.-P. Laurin présentera un rapport à la prochaine conférence téléphonique.

15. Rapport du comité national des griefs - Bruce May

Il n'y a aucun nouveau grief au niveau national; il n'y a pas de griefs en suspens et il y a seulement cinq arbitrages. M. Tymchuk est d'avis que les présentateurs des petites unités locales sont moins bien rémunérés que ceux des unités locales plus importantes. B. May suggère de s'informer auprès des unités locales pour déterminer qui fait quoi. Il déclare qu'en raison du nombre restreint de griefs au niveau national, le comité devrait abandonner la défensive au profit d'une démarche proactive. Il pourrait ainsi aider les unités locales à régler leurs problèmes, à rédiger les contrats, voire à tenir des forums téléphoniques sur des questions brûlantes. B. May assure le Conseil exécutif de la Sous-section que le CNG fera en sorte que les procès-verbaux et les documents administratifs soient communiqués en temps opportun.

B. May parle de l'annulation de la récente réunion du CNG. Il explique qu'il a consulté M.-P. Laurin à ce sujet et que ni l'un ni l'autre ne voyait cette dépense d'un bon œil, alors qu'il n'y avait que peu de points à l'ordre du jour. CBC/Radio-Canada a approuvé le versement d'une somme d'argent pour payer une conférence téléphonique du CNG, s'il y a lieu.

H. Mesh propose de modifier le règlement au prochain congrès pour refléter plus concrètement le travail du CNG.

Entente concernant la charge de travail des employés à horaire

libre – B. May déclare que, lors de la mise en œuvre de l'entente, il faudra faire un travail de sensibilisation. En effet, cette entente ne concerne que les employés à horaire libre. Pour ce qui est des employés qui ne sont pas à horaire libre, il se peut qu'ils aient à négocier un rachat des heures supplémentaires. B. May reviendra sur ce sujet auprès du Conseil exécutif de la Sous-section et lui fournira à l'automne toute l'information nécessaire sur la charge de travail des employés à horaire libre.

CBC.CA – Des discussions sont en cours concernant le mécontentement de certains membres au sujet de la classification de leur emploi dans la grille des salaires. Une conférence téléphonique est prévue pour engager le processus d'examen des emplois. B. May organisera une réunion pour conseiller les membres relativement à leurs droits. Nombre de ces membres sont des employés à horaire libre qui ne devraient pas l'être. B. Saxberg suggère de déposer un grief pour non respect de la politique si le problème reste sans solution.

16. Finances / Budget

2010-fin de l'exercice – A. Wesley prendra des notes sur les questions des membres du Conseil exécutif de la Sous-section à ce sujet et il communiquera avec J. Spence (ancien trésorier du Conseil) pour tenter d'obtenir des réponses. M.-P. Laurin suggère que tout le monde examine les tableaux croisés dynamiques et envoie des questions. Le Comité mixte national a largement dépassé le budget prévu; selon M.-P. Laurin, cela serait dû aux discussions de Port Credit; le CEN a discuté de cette question et dit que le coût de ces discussions devrait être assigné au poste « Négociations » ou être payé à même le fonds de défense. M.-P. Laurin discute actuellement avec la direction pour déterminer comment réduire les coûts du futur Comité mixte national élargi. Le comité mixte national de GRPP dépasse lui aussi largement le budget prévu, ce qui s'explique par la lourde tâche d'amélioration du processus. H. Mesh explique qu'il faut essayer d'obtenir que CBC/Radio-Canada couvre certains coûts, car la mise en œuvre de la GRPP coûtera cher. A. Wesley suggère que les frais divers soient attribués différemment. Un nouveau système de présentation de rapports sera lancé dans les deux prochaines semaines.

17. Conseil des Présidents

Dates provisoires : les 15 et 16 octobre, avec une réunion du Conseil exécutif de la Sous-section le 17. M.-P. Laurin suggère que le Conseil exécutif de la Sous-section tienne une réunion le lundi suivant afin d'examiner les actions liées à la réunion du Conseil des présidents.

18. Prochaine rencontre en personne du Conseil exécutif de la Sous-section

Dates provisoires : les 13 et 14 mai et peut-être une demi-journée le 15.

19. Mise à jour au sujet du Comité mixte national de GRPP

H. Mesh signale que le projet pilote a démarré à Winnipeg et semble bien se dérouler. D. Delisle accepte de participer à la mise en œuvre du projet à la SRC de Winnipeg. Les comités locaux seront réorganisés, sous la surveillance du Comité mixte national de GRPP. B. Saxberg indique qu'il y aura des instruments de rétroaction pour toutes les séances de formation et elle cite à ce propos une enquête en ligne. Une vérification de la qualité sera effectuée plutôt qu'une vérification de la quantité. Les directeurs et superviseurs recevront une formation plus poussée. Chaque membre ou superviseur de la GCM aura droit à au moins une heure de formation. Les comités locaux bénéficieront d'une formation plus complète.

20. Directeur / Directrice des Prairies

PROPOSITION : Que soit lancé un appel à candidatures pour la fonction de directeur / directrice des Prairies.

Proposition de H. Mesh / D. Duthie

Adoptée à l'unanimité

PROPOSITION : Envoyer des fleurs à Pam Petrin.

Proposition de T. Ledrew / plusieurs autres membres

Adoptée à l'unanimité

PROPOSITION : Demander aux unités locales des Prairies d'envisager un scrutin papier, en raison du coût d'un vote électronique.

Proposition de G. Spafford/H. Mesh

Adoptée à l'unanimité

21. Poursuite de la discussion du samedi sur les relations entre le syndicat et la direction

B. Saxberg passe en revue le processus de formation; il ressemble aux autres cours de la GCM. Des questions sont posées sur la manière dont le succès sera évalué. B. Saxberg indique qu'un sondage sera mené après le cours et à nouveau après un certain temps. Les résultats seront présentés au Comité mixte national, puis au Conseil exécutif de la Sous-section. Le coût maximum pour la GCM était au départ estimé à 70 000 dollars, répartis sur deux ans; cependant, étant donné que certaines unités locales ont déjà indiqué qu'elles n'y participeraient pas et que d'autres auront la possibilité de se désister si elles le souhaitent, les coûts seront moindres. Nous en saurons davantage à la fin du programme de formation et une fois que nous connaîtrons les unités locales intéressées. Pour profiter de la subvention de RHDCC (service des Ressources humaines et développement des compétences Canada) il faudra commencer avant le 1^{er} avril. B. Saxberg fait remarquer que ce programme ne sera pas obligatoire pour tout le monde. B. Saxberg/M.-P. Laurin reconnaissent également que ce projet n'a pas été présenté de façon adéquate et ils disent qu'ils s'efforceront de tenir au courant le Conseil exécutif de la Sous-section.

PROPOSITION : Que la GCM conclue un partenariat avec CBC/Radio-Canada pour former les membres des exécutifs locaux et les membres des comités ainsi que leurs homologues (direction et superviseurs) de CBC/Radio-Canada aux méthodes mises au point à Port Credit, étant entendu que la participation des unités locales de la GCM sera facultative. En vertu de ce partenariat, les coûts seront partagés, comme convenu entre les parties. Une fois que la part des coûts de la GCM sera établie, elle sera présentée au Conseil exécutif de la Sous-section pour examen et approbation.

Proposition de A. Gofenko / C. Bradshaw, amendée par H. Mesh / M. Tymchuk

C. Bradshaw demande un vote enregistré.

Adoptée par 10 voix contre 2

M. Tymchuk confirme que le volet concernant la présentation des coûts au Conseil exécutif de la Sous-section pour examen et approbation ne signifie aucunement que les qualités intrinsèques du projet seront à nouveau débattues.

- 22. Salaire/supplément du président – DIFFÉRÉ à la conférence téléphonique du 12 janvier 2011 :** M.-P. Laurin mentionne que le Conseil exécutif de la Sous-section doit adopter une proposition pour maintenir son salaire. S'il est rémunéré par la Sous-section, il figure aussi sur la liste de paie de CBC/Radio-Canada, puisque c'est elle qui rétribue leurs rencontres. Il touche aussi un supplément pour que son salaire soit à parité avec celui établi par le Conseil exécutif de la Sous-section lorsque la charge de président est devenue une charge rémunérée à temps plein.

M.-P. Laurin quitte la conférence téléphonique à 20 h 35.

La réunion se poursuit à huis clos.

Reprise de la réunion en session régulière à 20 h 50.

PROPOSITION : Que le Conseil exécutif de la Sous-section approuve le maintien de la rémunération actuelle du président de la Sous-section CBC/Radio-Canada jusqu'à un mois après la rencontre en personne de février 2011.

12 janvier 2011 : C. Bradshaw et A. Wesley communiqueront par conférence téléphonique avec Mark Reaburn et Scott Edmonds pour élucider certaines questions.

DIFFÉRÉE jusqu'à la conférence téléphonique de mars.

23. Comité national de l'éducation

A. Gofenko accepte de représenter le Conseil exécutif de la Sous-section. B. Saxberg recherche un représentant de plus.

24. Rapport des directeurs et directrices

- a)** Atlantique (présentation d'un rapport écrit) – la charge de travail et les ressources à la radio constituent les principaux problèmes.
- b)** Petites unités locales (présentation d'un rapport écrit) – il y a des problèmes concernant les heures supplémentaires, le manque de formation et l'absence d'intégration dans quelques unités locales du Nord. Dans certaines unités locales, le militantisme syndical fait défaut.
- c)** Nord (présentation d'un rapport écrit) – beaucoup trop de congés spéciaux ont été accordés et maintenant il y a un retour de manivelle. M.-P. Laurin enverra un document aux membres sur les congés spéciaux. Il leur est demandé d'écouler leurs crédits de congé annuel avant d'utiliser le temps

compensatoire. Cette question figure à l'agenda du Comité mixte national. Les descriptions de tâches des reporters capables d'utiliser tous les supports médiatiques pour envoyer leurs reportages sont obsolètes car, comme tous les reporters ne sont pas en mesure de le faire, la charge de travail des premiers est plus lourde.

- d) SRC Ouest – charge de travail accrue en raison des bulletins d'information du week-end. Davantage de personnes ont été embauchées, mais en raison de l'adoption de la semaine de sept jours, on est toujours loin du compte. Il n'y a pas de pratiques uniformes en matière d'embauche.
- e) Toronto – les membres ont réussi à obtenir des vêtements d'hiver. Les réunions locales mixtes se passent bien; les comités locaux semblent aller de l'avant. La technologie est en pleine révolution. Les caméras lourdes posent des problèmes. Difficultés concernant l'évaluation des emplois dans le secteur de l'entretien des installations électriques. La firme Magid est de retour pour procéder à une évaluation de la gestion des flux de travail.
- f) Colombie-Britannique (présentation d'un rapport écrit) – La région continue de se pencher sur toutes les questions en collaboration avec le conseiller syndical Rick Warren.
- g) Ontario - Ottawa a récemment remporté le prix Gemini de la Meilleure émission d'information (petit marché). Paradoxalement, à peine un mois après, des compressions ont conduit à des pertes d'emplois. Autre secteur problématique : les stagiaires qui sont affectés à des emplois pour lesquels ils ne sont pas correctement formés. Heureusement, le jumelage a donné quelques bons résultats. Dans l'ensemble, la situation est plutôt bonne.

A. Wesley demande que les rapports figurent plus haut à l'ordre du jour, de façon à ce que les membres aient la possibilité d'en discuter.

M.-P. Laurin fait remarquer que les rapports écrits doivent être présentés à l'avance pour que les membres puissent les lire et préparer des questions.

25. Comité national des griefs – ACTION DIFFÉRÉE à la conférence en personne des 29 et 30 octobre 2010 : M.-P. Laurin demande que la question du rôle du Comité national des griefs soit portée à l'ordre du jour de la prochaine conférence téléphonique du Conseil exécutif de la Sous-section.

13 février 2011 : Action Différée jusqu'à la mise en place du nouveau CNG

26. Divers

B. Saxberg demande que le comité Éducation/Mobilisation occupe une place prioritaire, car il y a beaucoup de travail à faire. Elle propose de participer à la rédaction des critères.

M.-P. Laurin enverra les procès-verbaux du Comité mixte national au fur et à mesure qu'ils seront approuvés.

H. Mesh demande que tous les procès-verbaux des comités soient communiqués, conformément à la politique.

27. PROPOSITION : Clôture de la réunion

Proposition de C. Bradshaw / plusieurs autres membres

La réunion prend fin à 16 h 30.

Prochaine réunion : Conférence téléphonique le mardi 8 mars à 19 h 30 HNE